

P.P 2067 Chaumont

Monsieur
Henri Furrer
2067 Chaumont

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au « Chaumonnier »

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 25.- Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement « Le Chaumonnier », l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement « Le Chaumonnier » :

Nom Prénom

Adresse

Abonnement le périodique « Le Chaumonnier », sans adhésion à la SIP, Fr.20.-. Le périodique paraît en mars, juin, septembre et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Nom Prénom

Adresse



**Société d'Intérêt public
Les Sorbiers
2067 Chaumont**



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

**NOUVELLE DATE POUR LA
FETE DE CHAUMONT :
SAMEDI 30 JUIN 2007 DES 10H30
SOUS LA TENTE, AU TERRAIN DE FOOT**

**FETE NATIONALE
LE MARDI 1ER AOUT 2007 DES 11H30
SOUS LA TENTE, AU TERRAIN DE FOOT**

*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE
PROCHAIN CHAUMONNIER : 19 MAI 2007*

JOURNAL DE LA SOCIETE D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 1^e trimestre 2007 n°112

Impression : SIP, Signal 17, 2067 Chaumont
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont Tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com Fax 032/753.01.56
www.chaumont-neuchatel.com

AVEC LE RETOUR DES BEAUX JOURS, SONGEZ À VOUS INSCRIRE AU TENNIS CLUB DE CHAUMONT

Notre club est ouvert dès la mi-mai et sans interruption jusqu'à l'arrivée des premières gelées....

Actuellement, nous comptons une trentaine de membres actifs et une douzaine d'enfants qui ont la possibilité de suivre des cours donnés par un moniteur « Jeunesses et sports ».

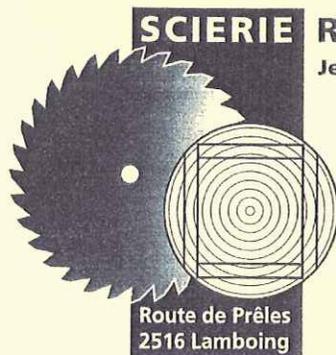
Nos deux terrains sont en terre battue et disponibles 24h sur 24. Il est possible de vous inscrire à l'heure pour Frs 20.-. Que vous soyez un habitant de Chaumont ou de passage, vous pouvez opter pour l'inscription annuelle qui coûte Frs 150.- pour une personne seule ou Frs 250.- pour un couple. Les enfants qui suivent les cours organisés ont accès aux terrains gratuitement.

Si cette offre de faire du sport à proximité de chez vous vous intéresse, prenez contact sans hésiter avec la personne suivante :

André Ratzé, Les Gentianes, Chaumont
Tél. 032 753 20 64 (le soir)

Cours pour enfants (uniquement) : Isabelle Kipfer, Signal 17,
Chaumont
tel 032 753 74 10

Une adresse professionnelle près de chez nous :



SCIERIE ROSSEL
Jean-Claude Rossel

Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon

Tél. 032 315 12 13
Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

Route de Prêles
2516 Lamboing

Aldo et Walter Di Cesare

Chauffage - Sanitaire - Gaz - Solaire
Régulations - Brûleurs - Installations et
dépôts GPL - Cuisines professionnelles

CH - 1589 Chabrey
Tél +41 26 677 27 43
Fax +41 26 677 37 48
Mobil +41 79 433 27 43
walter@dicesare.ch
www.dicesare.ch

L'entreprise Aldo et Walter Di Cesare, chauffage-sanitaire-gaz-solaire, remercie ses fidèles clients de la confiance témoignée durant ces 15 ans.

Une page se tourne pour Aldo qui prendra sa retraite au mois de septembre.

Secondé par Walter pendant toutes ces années, Aldo reporte toute sa confiance sur son fils qui continue à vous servir.

L'entreprise est déplacée à Chabrey et Cudrefin VD.

Elle reste à votre service sur simple appel téléphonique.

Le service de bouteilles de gaz liquide, est repris dès le 4 avril 2007 par :

M. Jérôme Boss, ch. du Signal 59 2067 Chaumont
Tél. 032 753 02 93
Natel 078 709 11 62

Ch. du Signal 59

2067 Chaumont

Garage du Signal

Jérôme Boss

Vente & Réparation

D'outils de jardinage, tondeuses, fraises à neige, tronçonneuses.
Préparation expertise de véhicules toutes marques.

Service de déneigement de chemins et places de parcs.

tél. 032/753 02 93

natel 078/709 11 62

ALLÔ LA SIP

Allô la SIP.....Allô la SIP..... Pas de réponse !!! Cela ressemble étrangement à une situation que vivent beaucoup de Suisses avec le numéro défunt des renseignements, qui va passer aux oubliettes après de longs et loyaux services.

En la regardant bien en face, cette réalité risque malheureusement également de se produire à la SIP. Allô la SIP.....personne au bout du fil.

La SIP est une Société qui a été créée entre autres pour s'occuper de tout ce qui peut être utile et intéressant sur la montagne de Chaumont, afin que le séjour y soit agréable. Aujourd'hui, la Société s'occupe aussi des intérêts des habitants et fait le lien entre eux et les autorités de la ville de Neuchâtel. Par le biais de son journal "Le Chaumonnier", elle informe sur les activités futures ou passées et, pour le rendre attractif, le complète par des articles d'habitants, que ce soit par une lettre ouverte, une poésie ou tout autre texte pouvant intéresser la population de Chaumont.

La SIP, c'est également la Fête de Chaumont en collaboration avec toutes les sociétés du lieu. La SIP soutient les activités, comme par exemple le 1er août. Tout ceci est possible grâce à l'abonnement au Chaumonnier.

La SIP, c'est aussi une assemblée générale qui a lieu chaque année au mois d'octobre, un vendredi soir pendant des années, et par la suite un jeudi soir, en espérant voir les membres y participer en plus grand nombre. Mais à part quelques fidèles, que l'on remercie d'ailleurs de leur participation, l'intérêt semble être au plus bas. Quant au comité réduit au minimum viable, il doit chapeauter plusieurs fonctions afin d'assurer toutes ces activités. Aujourd'hui il est obligé de vous faire part de son inquiétude quant à l'avenir de la SIP. Dans la situation actuelle, elle risque de disparaître rapidement et il ne restera plus que le souvenir d'une existence de presque 100 ans. En effet, la SIP a vu le jour en 1911 et le journal en 1975.

Avec une éventuelle disparition de la SIP, ce sont beaucoup de choses qui disparaissent: d'abord votre journal d'informations locales, ensuite les cotisations perçues permettant d'alimenter la Fête de Chaumont et celle du 1er août, ainsi que le lien entre Chaumont et les autorités de la Ville. Que restera-t-il sur notre montagne ?

C'est maintenant aux habitants de décider s'ils veulent consacrer un peu de leur temps à la collectivité dans le but de garder un esprit familial et convivial sur notre montagne.

À moins que Chaumont, comme c'est malheureusement déjà le cas dans d'autres endroits, soit voué à devenir une cité dortoir où l'on ne se connaît plus entre voisins.

Nous avons besoin de forces vives au comité (environ 10 séances par année) et espérons un soutien plus marqué de la population de Chaumont.

Réfléchissez et gardons notre convivialité sur notre montagne !

Vous pouvez contacter la SIP par écrit, par mail ou par téléphone à la rédaction en utilisant les coordonnées suivantes:

adresse:

Société d'Intérêt Public de Chaumont
2067 Chaumont

mail:

info@chaumont-neuchatel.com

téléphone de la rédaction:

032 753 64 38

Daniel wicki



V. Foulon

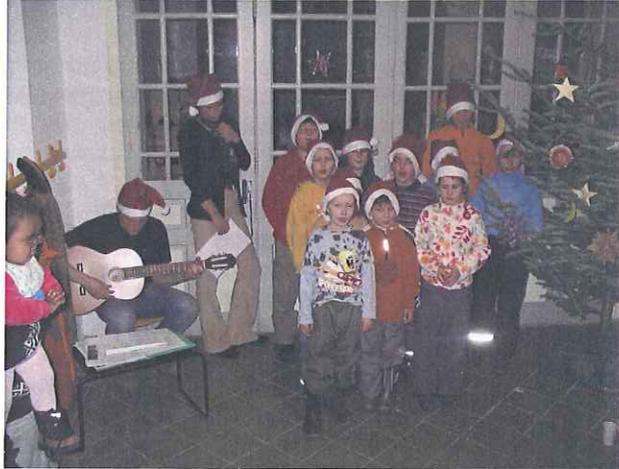
Tél. 032 853 23 27

2065 Savagnier

Lundi au vendredi	7h00-12h00 /	17h00-19h00
Samedi	7h00-12h00 /	18h00-19h00
Dimanche	7h30-10h00 /	18h00-19h00

La fête de Noël

Mardi 19 décembre, on est allé chanter des chants à la fondation "Chez nous" à la rue des Parcs à Neuchâtel. On a aussi fait des sketchs, on a très bien été accueillis, on a mangé des biscuits et des friandises. On a chanté les chants "Bonhomme de neige", "Niklaus", "Giboulée", "Père Noël", "Le cactus" et "Faire de la musique".



Le soir, on a chanté et récité des poésies devant les parents à l'école. Il y avait des biscuits et des gâteaux. A boire, il y avait du thé et du vin chaud. Vendredi matin 22 décembre, on est allé à la Chomette, ils nous ont donné un paquet de friandises à chacun.

Tristan, Tahiri, Nathanael, Michaël

TUI Agence de voyages

**Vos vacances,
on y travaille!**

Réervations et conseils auprès de :

TUI Agence de Voyages
5, rue de la Treille
2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 80 60
www.TUIneuchatel.ch

NOËL ET LE CHŒUR MIXTE

Comme Marceline Du Bois l'a annoncé en fin de culte et de récital, le Chœur mixte s'est produit cette année autrement qu'à l'accoutumée.

Longtemps associé à l'école de Chaumont, le chœur appuyé de quelques parents avait pris la relève pour organiser cette fête. Mais une partie des enfants actifs ont dû, en fonction de leur âge, quitter le collège de Chaumont pour se rendre dans le Bas. Du coup, le Chœur mixte s'est trouvé orphelin d'une longue tradition.



Le Chœur, fort de 13 à 15 personnes en permanence, n'a pas baissé les bras pour autant et, en accord avec M. Robert Tolck pasteur de La Coudre, s'est produit cette année lors du culte de Noël, le dimanche 17 décembre à 11h15 à la Chapelle de Chaumont.

Dans son allocution, M. Tolck nous a parlé de Noël et de partage, alors que le Chœur,

sous la direction de M. Gérard Lebet, nous a fait partager de très beaux chants accompagnés au son du piano.



La flûte, la clarinette et le piano donnaient à la Chapelle cette ambiance si familière de la Fête de Noël, pendant que les bougies scintillaient sur le sapin spécialement décoré pour l'occasion. Des étoiles et un tableau représentant la scène de la Nativité, peint par un membre du chœur, ornaient les murs du lieu. Les lectures et récitations de quelques jeunes faisaient également partie du programme.

Malgré les changements, il y a des traditions qui ne disparaissent pas : c'est ainsi que toutes les personnes présentes à la Chapelle ont pu goûter aux différents thés et gâteaux maisons après le Culte.

Merci à tous les participants

Daniel Wicki

CHŒUR MIXTE À LA CHOMETTE

Samedi 13 janvier 2007, 16h40. Les membres du Chœur se sont donné rendez-vous dans le but de chanter pour les pensionnaires de la Chomette. Nous les entendons se chauffer la voix dans la pièce d'à côté.

17h00, des chaises ont été ajoutées aux fauteuils où les auditeurs ont pris place pour écouter le Chœur de Chaumont, qui est au complet et dirigé par M. Gérard Lebet. Après un message de Mirko Kipfer adressé aux pensionnaires et autres invités, ainsi qu'à la directrice du home, Marianne Cachelin, le Chœur entonne ses chansons.

Les chants sont accompagnés au piano par Marceline Du Bois, à laquelle se joint pour certains morceaux, Jeanne Marchand à la flûte. Ensemble ils envoûtent la belle pièce boisée d'une ambiance harmonieuse. Certaines mélodies sont même chantées en russe et en japonais.



Une fois le concert terminé, une surprise agréable attendait tous les présents. Les bouchons ont sauté et les feuilletés maisons ont parfaitement accompagné la boisson à bulles élaborée dans le canton.

Suite à ce moment d'apéro fort sympathique, le Chœur s'est dirigé vers le P'tit Hôtel où étaient également conviés les conjoints et conjointes. Une longue table était dressée pour le souper annuel du Chœur. Après le discours du directeur, M. Lebet, des clients attentifs réclamèrent haut et fort une chanson, car ils ne voulaient pour rien au monde laisser partir les membres du Chœur sans avoir entendu leurs voix. Suite à cette prestation, le patron du lieu, Stelio Louys, a offert le café à la longue tablée qui l'a remercié par des applaudissements. Dans un brouhaha de bonne ambiance, une telle soirée passe vite !

Ainsi, la saison du Chœur Mixte touche à sa fin. C'est en automne que les répétitions reprendront avec un nouveau répertoire, et espérons-le, de nouveaux chanteurs et chanteuses (n'hésitez pas à vous adresser à Marceline Du Bois, tél.032/753 21 45 ou à tout autre membre du Chœur !).

Mais qui sait, d'ici là il y aura peut-être encore d'autres prestations, ... lors de la Fête de Chaumont par exemple ?

Daniel Wicki

NOUVELLES BRÈVES

SKI NORDIQUE

Suite au manque de neige, le SC Chaumont a été contraint d'annuler la course des 15 km des sapins, qui aurait dû avoir lieu le week-end des 3 et 4 février 2007.

PRIX POUR UN ÉLEVEUR DE CHAUMONT

C'est le 2 février 2007 que les délégués des dix-huit syndicats d'élevage de la Tachetée rouge ont été accueillis aux Planchettes. C'est à cette occasion que six éleveurs ont reçu la cloche de la fédération, dont Marcel Junod pour Gamel.

Lettre ouverte
Du Grand Tétràs aux hors-la-loi

Dans le canton, les choses vont bon train concernant la protection du Grand Tétràs, ce malheureux coq menacé de disparition. Diverses associations, particulièrement le WWF mais aussi M. Fernand Cuhe, chef du département de la Gestion du territoire s'en inquiètent. Au dernier menu du jour, l'ANCO (Association Neuchâteloise de Courses d'Orientalion) qui entend organiser, en 2010 dans les forêts du fin fond du canton, un championnat du monde de course d'orientation. Tout semblait aller pour le mieux mais voilà, le WWF a remarqué que cette manifestation empiéterait quelque peu sur les territoires désignés du Grand Tétràs. Il faudra donc trouver un compromis. A notre connaissance, les adeptes de courses d'orientation comptent parmi les sportifs les plus respectueux de la nature. Courir en forêt, en silence, ne nous semble pas vraiment préjudiciable pour la nature. Les membres du WWF ont l'œil partout. Pour faire juste part des choses, ils seraient certainement inspirés en se promenant le dimanche matin sur les chemins pédestres de Chaumont. Ils constateraient que la nature et les promeneurs sont systématiquement méprisés par une bande de motards organisés, très habiles, véritables hors-la-loi pratiquant le trial à vitesse élevée. Il y a des années que cela dure et les choses ne s'améliorent pas. Si vous tentez d'intervenir, sachant qu'il est pratiquement impossible de leur barrer la route, ils vous font volontiers un bras d'honneur de mépris, tirent à fond sur leurs machines pétaradantes puis disparaissent. Leur mépris est devenu un sport. Pour éviter de se faire identifier, ils masquent la plaque d'immatriculation à l'aide d'un gros élastique noir. Où cela mènera-t-il ? Il ne faudra pas s'étonner si, un jour, l'un de ces motards est arrêté à coups de fusil par un citoyen exaspéré. Il y a quelques années, ce trial illégal se pratiquait surtout sur la partie Nord de Chaumont. Aujourd'hui, tous les chemins sont bons, du Nord au Sud et d'Est en Ouest. En fait, il appartiendrait à la Police de la Ville de Neuchâtel et à la Police cantonale d'intervenir. Encore faut-il qu'ils soient au courant. La population a aussi son rôle à jouer. Il ne faut pas hésiter à dénoncer et à rapporter aux forces de l'ordre tout ce qui peut leur être utile. Il y a une dizaine d'années, grâce à un renseignement, la Police cantonale avait fait un beau coup de filet. Le calme était alors revenu mais... pas pour longtemps.

Pierre Pfund

MES MOTS POUR VOUS DIRE

C'est dans l'Egypte ancienne et à plus de trois millénaires avant notre ère qu'il faut chercher la source du métier d'écrivain public en la personne du scribe. Cette personne était au service du pharaon qui ne savait ni lire et ni écrire. Son travail consistait à tenir le registre du grenier à blé ainsi qu'à laisser une trace écrite à toutes transactions. On le reconnaissait immédiatement. Il portait sur son épaule des tablettes de bois ou de pierres attachées à une corde. Bien que le scribe soit au service du pharaon, il était néanmoins très proche du peuple, vu qu'il était aussi disponible pour lui, et avait également le rôle d'écrivain public. L'apprentissage était très long et transmis de père en fils. En complément des tablettes de bois et de pierre, le scribe utilisait aussi le papyrus qui apparaît en Egypte, tout comme le métier de scribe, aux alentours du III^{ème} millénaire avant J.C. Fabriqué à base de tiges de papyrus (plante poussant spécifiquement dans la vallée du Nil), il est très léger et peu coûteux. Il permet d'avoir une plus grande surface disponible, car on peut le rouler. Cependant, il est fragile et son utilisation demande une grande dextérité. Les pigments évoluent également: on utilise de l'encre noire faite à base de noir de fumée ou de lapis-lazuli pilé qui donne une belle couleur bleue. On utilise des plumes taillées dans du roseau et des pinceaux en fibres végétales. C'est au scribe qu'on doit les compositions des œuvres littéraires que justement les papyrus nous ont transmises.

Au Moyen Âge, le papyrus est toujours utilisé, mais aussi le parchemin. On situe son invention aux environs du II^{ème} siècle avant J.C. dans la ville de Pergame (qui se situe actuellement en Turquie) par le roi local Eumène II. En fait, son existence semble beaucoup plus ancienne mais à l'époque, on ne le différenciail pas vraiment du cuir. Souple, résistant et léger, sa matière première se trouve partout. À l'origine, son expansion est due aux difficultés d'approvisionnement en papyrus. On a donc cherché à améliorer cette sorte de cuir pour le rendre propre à l'écriture, et les progrès seront rapidement tels qu'il deviendra irremplaçable. Cependant, la difficulté de sa fabrication fait que c'est un produit de luxe.

A cette époque, un écrivain public est un travailleur de rue, sans statut, libre de tout contrôle. Il possède un atout de taille: le pouvoir d'écrire, ainsi qu'une nombreuse clientèle. En 1280, Paris compte plus de 60 écrivains publics qui servent aussi bien de rédacteurs,

d'interprètes, de conciliateurs, de confesseurs, de psychologues etc.

Avec le papier inventé par les Chinois en l'an 105 et qui n'atteindra l'Europe qu'au XIIème siècle par les Croisades, l'Occident dispose d'un nouveau support peu coûteux. Il était au début de médiocre qualité et les plumes glissaient mal. Il ne se répandra véritablement qu'à partir de l'apparition de l'imprimerie. Même si sa texture n'a jamais égalé celle du parchemin, il a tout de même une qualité fondamentale qui est son prix modique.

A l'époque de Charlemagne, lui-même illettré, d'importantes réformes sont menées pour améliorer l'éducation qui se limite cependant aux clercs et aux nobles, le peuple paysan en étant exclu.

Puis l'enseignement étant devenu gratuit, laïc et obligatoire, le nombre des écrivains publics diminue fortement. Il reste néanmoins "cet artiste calligraphe, possesseur d'une belle main et poète au besoin, apte à exécuter une pièce d'écriture en dix-sept caractères différents..." comme le notait Pierre Larousse dans son Grand Dictionnaire universel du XIXème siècle.

Avec l'école obligatoire et l'arrivée des outils informatiques, quasiment accessibles à tous, on a pu craindre que le métier d'écrivain public disparaisse.

L'écrivain public d'aujourd'hui est un professionnel libéral soumis à toutes les charges et impôts. Il travaille chez lui ou se déplace au domicile des clients qui viennent de différentes couches sociales. Car le fait d'avoir suivi de hautes études ne donne pas forcément une aptitude à se sentir à l'aise dans la rédaction de courrier et autres textes littéraires ou non. L'écrivain public peut être appelé par des personnes en difficulté sociale, qui maîtrisent mal la langue du pays et qui ont besoin du soutien d'un spécialiste. Mais ça concerne aussi des personnes à la recherche d'un emploi ou d'une activité en rapport. Et la même chose peut se produire pour une personne âgée ne maîtrisant plus les différents courriers, lui facilitant ainsi le maintien à domicile.

À ce jour, on compte en France voisine plus de 400 écrivains publics. Mais pas besoin d'aller jusque-là pour demander leur service. Ce métier existe également chez nous et Chloé Brocard, habitante de Chaumont, est parfaitement à l'aise en toutes circonstances pour répondre à vos besoins. Bibliothécaire de métier, ayant aussi à son actif de nombreuses années passées dans le milieu de l'édition, ainsi que quelques formations en relation d'aide, elle a toujours eu une attirance pour tout ce qui touche à la fois à l'écriture et à l'humain. À force qu'on lui

demandait des services, allant de la lettre administrative au courrier personnel, de la rédaction d'un discours à la correction d'un texte rédactionnel ou publicitaire, elle a choisi d'en faire son activité privilégiée. Dans l'époque où nous vivons aujourd'hui, familles éclatées et recomposées, ère de la communication intercontinentale par SMS écrits avec des abréviations, époque également où l'on ne connaît même plus son voisin de palier, certains ont le besoin d'écrire leur biographie, voire l'histoire de leur famille, afin de laisser une trace à leurs descendants. Beaucoup ont recours à l'écrivain public par manque de confiance en leur capacité d'écrire et ressentent le besoin d'être accompagnés. Le fait qu'ils se sentent écoutés et qu'ils voient leurs réflexions parfois très intimes prendre forme sur le papier crée forcément des liens entre clients et écrivain. C'est le côté humain et enrichissant de l'aventure. À l'écrivain, qu'il soit public ou biographe, de savoir où commence et où finit sa participation à cette aventure, en n'oubliant pas qu'il n'est ni le thérapeute, ni un intime de la famille ! Il reste néanmoins un témoin privilégié, ouvert ainsi à de belles rencontres humaines.

Daniel Wicki



Chloé-D. BROCARD

Ecrivain biographe – Ecrivain public

Histoires de vie – Histoires de famille
Textes rédactionnels et publicitaires
Courriers personnels et administratifs
Discours – Hommages
Aide et accompagnement dans tous
travaux d'écriture
Corrections de textes

« La Sapinière »
Ch. du Signal 41
CH-2067 CHAUMONT
032 842 65 58 – 079 378 47 32
chloe.brocard@bluewin.ch

Humeurs

Les Hauts et les Bas du Canton

Les tensions entre le Haut et le Bas du canton reviennent régulièrement sur le devant de la scène et plus intensément encore lorsque les finances publiques sont à la peine. Autant dire que les « vous bénéficiez de plus de ceci », « nous avons moins de cela », « la solidarité cantonale fout le camp » fusent de toute part. Actuellement, l'école d'ingénieur, la répartition hospitalière ou encore la construction du « métro neuchâtelois ou Transrun » sont les sujets principaux de ces discordes.

Pourtant La Solution existe, il suffit d'ouvrir les yeux !

Une personne qui « descend » à La Chaux-de-Fonds ne peut venir que du Haut. Par conséquent, nous « les Chaumonniers » en faisons partie.

Que dire dès lors du Transrun ? Révisé en deuxième partie d'année avec sans doute à la clef, une diminution du temps de parcours et une augmentation des fréquences, notre bon vieux funiculaire relie déjà et depuis bientôt cent ans le Haut au Bas. Reconnaître cette évidence devrait permettre l'économie de deux trous: celui de quelques mètres de diamètre sous la Vue des Alpes et celui, creusé par le premier, d'un petit milliard de profond dans les finances publiques !

L'école d'ingénieur ? Mettons-la dans le Home bâlois ! Elle reste ainsi dans le Haut tout en se rapprochant du Bas, qui plus est à quelques centaines de mètres du « Métro ». Les critiques des cantons partenaires ne trouveraient plus de fondements. D'autre part, cela permettrait à la Ville d'enfin trouver un usage à son encombrant bâtiment.

Enfin pour l'hôpital, je préconise l'affectation du Grand Hôtel à la pédiatrie des Montagnes. Les 160 naissances chaux-de-fonnières annuelles resteraient ainsi dans le Haut tout en assurant 320 clients par année au Grand Hôtel, du jamais vu depuis très longtemps ...

Bref, vous l'aurez compris, nous avons la chance sur Chaumont de représenter La Solution à maints problèmes cantonaux actuels.

La clairvoyance ne fait décidément plus partie des qualités de nos élus et dirigeants, eux qui ne perçoivent même pas cette évidence...

Mirko Kipfer

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 22 avril 2007 à 11h15

dimanche 20 mai 2007 à 11h15

dimanche 24 juin 2007 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 10 avril 2007 à 14h30

mardi 2 mai 2007 à 14h30

mardi 5 juin 2007 à 14h30

mardi 10 juillet 2007 à 14h30

Assemblée annuelle de paroisse le samedi 31 mars de 10h00 à 12h00 au Temple de la Coudre.

CULTES DE LA SEMAINE SAINTE

Vendredi-Saint 6 avril 2007 culte à la Coudre à 10h00

Pâques dimanche 8 avril 2007 culte à la Coudre à 10h00

Assemblée générale de L'EREN les 12 et 13 mai 2007 au Temple-du-Bas

Election des autorités paroissiales et synodales

Heures d'ouvertures du scrutin :

samedi 12 mai 2007 de 9h00 à 12h00

dimanche 13 mai 2007 de 9h00 à 10h15 et de 11h30 à 13h00

PENTECÔTE

Dimanche 27 mai 2007 culte au Temple-du-Bas à 10h15

Confirmation des catéchumènes

Dimanche 3 juin 2007 culte cantonal unique au Landeron

NAISSANCE

Steven, né le 13 janvier 2007

Fils de Bindu et Stéphan Roulet

Toutes nos félicitations aux heureux parents